

Le 8 mai 2020

NOTE DE SERVICE DESTINÉE AUX : Organismes et fournisseurs du système de santé

OBJET : Mise à jour sur les préparatifs et les mesures face à la COVID-19

Pour faire suite à notre dernière communication, nous sommes heureux de vous faire part des mises à jour suivantes du Groupe de commandement provincial concernant les mesures importantes qui sont prises pour faire face à la COVID-19 :

- **Une surveillance active et une évaluation continue** pour s'assurer que les mesures prises jusqu'à présent protègent de manière efficace nos populations les plus vulnérables et prioritaires, et répondent aux besoins immédiats sur le terrain. Cela comprend :
 - Réaliser des progrès pour soutenir et stabiliser **les foyers de soins de longue durée et les autres établissements d'hébergement collectif**, notamment à l'aide du suivi quotidien des progrès réalisés vers l'achèvement des tests de dépistage auprès de tous les résidents des foyers de soins de longue durée.
 - Surveiller activement l'incidence de la pandémie à l'échelle des **communautés autochtones**, notamment en travaillant en collaboration avec le gouvernement fédéral et les communautés autochtones locales pour comprendre les besoins en matière de soutien à l'échelle des diverses communautés et y répondre de manière coordonnée.
 - Le ministère de la Santé, Santé Ontario et les bureaux de santé publique collaborent avec les collectivités des Premières Nations et les organisations autochtones par l'intermédiaire de processus régionaux.
 - La mobilisation locale aide à assurer l'accès à de **l'équipement de protection individuelle (EPI)**, à soutenir **l'accès aux services de dépistage** et à assurer l'harmonisation entre l'approche de l'Ontario en matière de mesures de santé publique et les mesures prises par le gouvernement fédéral.
- **Une planification active pour le rétablissement du système de santé**, notamment avec la publication d'[Une approche prudente pour la planification des opérations et interventions chirurgicales durant la COVID-19](#) (en anglais). Ce cadre permet une planification locale pour la reprise graduelle des opérations et des interventions

chirurgicales planifiées, tout en maintenant la capacité de faire face à la COVID-19. Le Ministère surveille également d'autres secteurs essentiels au sein du système de la santé, notamment le **secteur des soins à domicile et en milieu communautaire**. La stabilité dans ce secteur est essentielle pour la reprise graduelle des opérations chirurgicales planifiées et non urgentes dans les hôpitaux.

Nous vous remercions de votre travail continu afin de soutenir la mise en œuvre de nos efforts provinciaux pour faire face à la pandémie et planifier un rétablissement progressif.

Veillez agréer nos sincères salutations.

(original signé par)

Helen Angus
Sous-ministre
Ministère de la Santé

Dr David Williams
Médecin-hygiéniste en chef
Ministère de la Santé

Matthew Anderson
Président-directeur général
Santé Ontario